



SÉJOUR BRETAGNE - 8 JOURS - DU 13 AU 20 JUIN 2026

Site " Beg Meil village club du soleil" (Programme détaillé sur anr56m.fr)

1er jour : Arrivée

Accueil, installation dans les chambres,

2ème jour : En matinée : Découverte du village, film sur l'architecture apéritif de bienvenue. Déjeuner. **Après-midi :** croisière aux Glénan Dîner et soirée animée.

3ème jour : En matinée : concours de palets bretons. Déjeuner **Après-midi :** Quimper en petit train touristique. Dîner et soirée animée.

4ème jour : en matinée : Bénodet en petit train. Déjeuner. **Après-midi :** ville close de Concarneau et la conserverie. Dîner et soirée animée

5ème jour : une journée d'excursion à Brest avec un panier repas, Les Capucins d'hier à aujourd'hui et la base navale

6ème jour : : une journée d'excursion avec déjeuner au restaurant, la pointe du raz, une biscuiterie, Locronan église, place, maisons Renaissance Dîner et soirée animée.

7ème jour : En matinée : visite d'une cidrerie avec dégustation. Déjeuner. **Après-midi :** Haliotika, l'univers de la pêche, la criée, dégustation de langoustines avec un verre de muscadet. Dîner et soirée animée.

8ème jour : Départ

Petit déjeuner. Restitution des clés. Panier repas pour le déjeuner fourni

L'ordre des visites est susceptible d'être modifié.

■ **Le tarif de 675 € comprend :** (Subvention ANCV de 212€ à déduire pour les ayants-droits (T.R.)

- ✓ **L'hébergement en chambre double** avec sanitaire (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni)
- ✓ **La pension complète** (boisson à table : vin à discrétion & eau ; café au déjeuner inclus), du dîner du 1^{er} jour au déjeuner panier repas du dernier jour
- ✓ **Les prestations prévues au programme** (droits d'entrées, visites,...)
- ✓ **Le guidage ou l'accompagnement des excursions prévues** (sauf mention contraire)
- ✓ **Les repas à l'extérieur prévus au programme** (boissons incluses)
- ✓ **Assurance annulation**

■ **Non Compris:**

- ✓ **Le supplément chambre individuelle : 94 €** par personne dans la mesure des places disponibles
Le trajet aller-retour
Les dépenses et extras d'ordre personnel.
Les pourboires.

Les versements

- ✓ **Acompte1 :** 225 € à l'ANR 22 débité **dès réception** **Acompte2 :** 250€ /150€ TR débité le 1^{er} février 2025 à l'ordre de l'ANR 22. Solde : 200€/88€ TR à l'ordre de l'ANR 22 débité le 15 juillet 2023.
- ✓ Les acomptes 1, 2 et 3 peuvent être réglés en chèque-vacances à l'ordre de Village club du soleil

Fiche d'inscription à demander à Christiane Moreau - 06 59 58 78 99 20 Allée George Sand 56000 VANNES

**Retour du dossier : Liliane DELSAUT Résidence Le Clos de Kergavalan Appt F01
1 lieu-dit Stang Kergolan 56530 QUEVEN**



Pour information le nouveau mode de calcul de l'ANCV pour l'attribution de l'aide

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5
Personne seule - RFR	16 763 €	22 410 €	28 057 €	33 704 €	39 351 €	44 928 €
Couple marié ou pacsé - RFR	-	-	31 629 €	37 276 €	42 923 €	48 570 €

RFR : Revenu Fiscal de Référence